



Pour adhérer

Contactez-nous

SMJ CFDT

4 Bd du Palais

75055 Paris Cedex 5

Tél : 01 46 34 78 56

Mail : synd-cfdt.ca-paris@justice.fr

Le ministère met en œuvre deux dispositifs pour accompagner ses agents dans l'équilibre entre vie professionnelle et vie familiale :

- 1 - Les chèques emploi services universels (CESU)
- 2 - Les places en crèche réservées via des partenariats ministériels et interministériels

Les chèques emploi services universels (CESU) ministériels

Le CESU préfinancé par le ministère est une aide financière visant à couvrir tout ou partie des frais de garde : crèche, halte-garderie, assistante maternelle, garde à domicile, centre de loisirs, baby-sitting...

Vous avez jusqu'au 31 décembre 2026 pour faire votre demande de CESU 2026.

Informations pratiques à télécharger :

- [Attestation horaires atypiques cesu.pdf](#)
- [Dépliant HA](#)
- [Dépliant AP](#)

Conditions d'accès

- Plafond de revenu fiscal de référence : 60 000 €
- CESU Horaires Atypiques (HA) : 400 €, réservé aux agents qui travaillent entre 19h et 7h, week-ends et jours fériés, pour enfants de 0 à 6 ans
- CESU Activités Périscolaires (AP) : 300 à 400 € pour les enfants de 6 à 12 ans

Majoration de 20 % en cas de monoparentalité ou handicap de l'enfant (cumulable)

Lien d'accès à la plateforme :

Cliquez ici

Les chèques emploi service universel (CESU) interministériels

En complément du dispositif ministériel, l'action sociale interministérielle propose des titres CESU pour la garde d'enfants de 0 à 6 ans via le prestataire Upcoop.

Montants en année pleine

- Agents en couple : 400 ou 700 €, selon ressources
- Familles monoparentales : 265, 480 ou 840 €, sans plafond de ressources

Lien d'accès à la plateforme :

[Cliquez ici](#)

Places en crèche réservées Parc ministériel – Ile-de-France

Le ministère propose des places pour les enfants de 10 semaines à 3 ans (jusqu'à 6 ans en cas de situation de handicap ou de maladie chronique) via le prestataire Les Petits Chaperons Rouges.

**Prochaine commission d'attribution :
2 novembre 2026 (entrées en janvier 2027).**
Lors de la pré-inscription en ligne, renseignez le code
JUSTICE210

Lien d'accès à la plateforme :

[Cliquez ici](#)

Parc interministériel – En région

Vous pouvez effectuer une demande tout au long de l'année pour bénéficier d'une place via le réseau interministériel.

Informations complémentaires

- Renseignements pour l'Ile-de-France : [site de la SRIAS Île-de-France](#)
- Pour une demande en région : rapprochez-vous de votre SRIAS locale.

